

## *Réclamation pour frais liés à la participation à un colloque*

**Dans les 30 jours suivant son retour de colloque**, le boursier envoie à l'agence d'exécution du PCBF le formulaire « *Réclamation pour frais liés à la participation à un colloque* » (F-15), accompagné des pièces justificatives ainsi qu'une preuve de participation au colloque (reçu pour frais d'inscription ou autre pièce).

La présentation des pièces justificatives doit suivre les consignes qui vous seront remises avec l'avance de fonds.

**En cas de retard à produire les pièces requises, l'avance qui lui a été versée sera recouvrée à même ses allocations mensuelles de subsistance à venir.**

Prière de noter que nous n'accepterons aucun formulaire par fax ni en pièce jointe, vous devez soumettre l'original par la poste. Nous vous conseillons de garder une copie pour vos dossiers.

**RÉCLAMATION DE FRAIS LIÉS  
À LA PARTICIPATION À UN COLLOQUE**

*Boursiers inscrits au 2<sup>e</sup> cycle (type recherche) ou 3<sup>e</sup> cycle seulement*

Chaque dépense doit être indiquée dans la devise dans laquelle elle a été faite. Les réclamations doivent suivre la présentation expliquée lors du versement de l'avance de fonds. Toutes réclamations qui ne respectent pas cette présentation vous seront retournées.

**RENSEIGNEMENTS SUR LE BOURSIER**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Établissement d'enseignement fréquenté \_\_\_\_\_

Cycle : Maîtrise type recherche  Doctorat  Programme d'études \_\_\_\_\_

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Titre du colloque \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Titre de la communication \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Lieu du colloque \_\_\_\_\_

**FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Date	Moyen de transport	Numéro du reçu	Montant
TOTAL DES FRAIS DE DÉPLACEMENT (A)			\$

